

DEPARTEMENT DE
L'AUDE

ARRONDISSEMENT
DE CARCASSONNE

OBJET :

**SECURITE
ROUTIERE**

**DEMANDE
DE SUBVENTION
AU
TITRE DU
P.D.A.S.R. 2023**

Le nombre de
conseillers
municipaux en service
est de :

19

CONVOCAION C.M.
EN DATE DU :

09/03/2023

AFFICHAGE EN
DATE DU :

09/03/2023

CERTIFIEE
EXECUTOIRE PAR
RECEPTION
PREFECTURE LE :

17/03/2023

PAR PUBLICATION
LE :

17/03/2023

N° 2023/06

COMMUNE DE PALAJA (11570)

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 14 Mars 2023

L'an deux mille vingt-trois et le quatorze mars, les membres du Conseil Municipal de la commune de PALAJA se sont réunis en mairie, en session ordinaire sur la convocation qui leur a été adressée à leur domicile par Monsieur le Maire, Thierry LECINA.

Présents : M.M. LECINA, BLANQUER, BOURBON, CITERNE, CLARES, FILLAQUIER, HECK, LECLAIR, MIGUEL, MOUCHET, PIVA, SCHNEIDER, TAFFOREAU.

Formant la majorité des membres en exercice.

Procurations : Mr CADENEL à Mr MIGUEL, Mme DUVAL à Mme HECK, Mr ESCAX à Mr SCHNEIDER, Mme ETHEVE à Mr PIVA, Mr GACHET à Mme LECLAIR, Mr ROUSSEAU à Mme BOURBON

Secrétaire de Séance : Mme HECK Stéphanie

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal, que dans le cadre du Plan Départemental d'Action de la Sécurité Routière « P.D.A.S.R. » 2023, la municipalité souhaite implanter une PISTE VELO, pour les enfants scolarisés sur Palaja et des communes voisines.

Cette PISTE VELO sera implantée au niveau du COMPLEXE SPORTIF.

Le budget de cette opération a été estimé à 7.034,40 euros.

Une aide d'un montant de **3.000 euros** peut être sollicitée dans le cadre de cette opération, au titre du **P.D.A.S.R. 2023**.

Il est précisé que de ce fait, une économie annuelle sera réalisée car une fois par an, quatre bus étaient nécessaires pour accompagner les élèves Palajonais à la piste routière implantée sur Carcassonne.

Cela sera également bénéfique pour tous les élèves qui pourront la fréquenter plus souvent.

Le Conseil Municipal, entendu cet exposé et après en avoir délibéré par :

VOTES : POUR : 19 ABSTENTIONS : 0 CONTRE : 0

- Approuve ce projet,
- Autorise Mr le Maire à solliciter une aide 3.000 euros au titre du P.D.A.S.R. 2023.

Le Maire,

Thierry LECINA

Date du jour de signature par Mr le Maire : 16/03/2023

Envoyé en préfecture le 17/03/2023

Reçu en préfecture le 17/03/2023

Publié le

ID : 011-211102728-20230314-DEL2023_06-DE

